

Mont-Saint-Michel, 1^{er} octobre 2013

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de la Municipalité de Mont-St-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-St-Michel, le 1^{er} jour d'octobre 2013 à 19 h 30. Sont présents: André Trudel, Aurèle Cadieux, Pascal Bissonnette, André-Marcel Évéquoz et Éric Lévesque, formant le quorum sous la présidence du maire Roger Lapointe.

Sont présentes également mesdames Manon Lambert, directrice générale, et Lucie Gagnon, directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19 h 40, le maire ouvre l'assemblée.

13-10-181 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en ajoutant le sujet suivant au point varia :

- *Concours - Offre d'emploi – Inspecteur municipal*

Adoptée

13-10-182 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, et résolu à l'unanimité, d'accepter les procès-verbaux de la séance régulière tenue le 9 septembre 2013 et de la séance spéciale tenue le 16 septembre 2013, tel que présentés.

Adoptée

13-10-183 CONSIDÉRATIONS DES COMPTES

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité, d'accepter les registres de chèques suivants:

- *le registre des chèques-salaires, portant les numéros P1300249 à P1300267, totalisant 10 250,16 \$ et portant sur la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2013;*
- *le registre des chèques-généraux, portant les numéros C1300479 à C1300564, totalisant 73 060,00 \$ et portant sur la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2013. Des crédits sont disponibles.*

Adoptée

13-10-184 **CORRESPONDANCE**

Proposé par le conseiller André-Marcel Évêquoz, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité que la correspondance soit acceptée tel que lue.

Adoptée

PROVENANCE

- *Demande d'aide financière – Fondation Martin Paquette*
- *Adhésion – Programme « Changez d'air! »*
- *Publicité – Carte vélo 2014*
- *Vérification annuelle – Don - Extincteurs des Hautes-Laurentides 2008*

13-10-185 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION MARTIN PAQUETTE**

Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité, qu'un montant de 200 \$ soit versé, à titre d'aide financière, à la Fondation Martin Paquette qui apporte un soutien financier pour les déplacements et l'hébergement des familles qui doivent se rendre dans les grands centres hospitaliers pour les traitements médicaux de leur enfant.

Adoptée

13-10-186 **ADHÉSION – PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR! »**

ATTENDU que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air! » offrant une remise jusqu'à 400 \$ pour les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent;

Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Mont-Saint-Michel adhère, pour l'année 2013, au programme « Changez d'air! » de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

QUE la Municipalité s'engage à verser, pour chaque participant résidant sur son territoire, cent dollars (100 \$) au programme « Changez d'air! », jusqu'à concurrence de trois (3) participants.

Que la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, le protocole d'entente à intervenir à cette fin.

Adoptée

13-10-187 **PUBLICITÉ – CARTE VÉLO 2014**

Proposé par le conseiller André-Marcel Évêquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, de réserver un emplacement publicitaire dans la troisième édition de la Carte Vélo des Hautes-Laurentides au montant de 448,40 \$.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques citoyens, deux (2), étaient présents aucune question, de l'information seulement.

13-10-188

SUBVENTION – RAPPORT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX

Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, et résolu à l'unanimité, d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le Rang 4 – Gravel pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses, pour un montant total de 46 015,30 \$, sur le Rang 4 – Gravel dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. De plus, 2600 tonnes de concassé ont été fournis par la Municipalité représentant une dépense de 21 685 \$.

Adoptée

DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL

Le conseil prend acte du rapport budgétaire semestriel, sujet à vérification, de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2013, déposé par la secrétaire-trésorière.

13-10-189

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)

Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, d'adopter les prévisions budgétaires 2014 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL), tel que présenté.

Adoptée

13-10-190

DÉMISSION – SERVICE DES INCENDIES

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de monsieur Luc Gagnon, préposé à la station de pompage et à la signalisation, au Service des incendies de la Municipalité, et ce en date du 20 septembre 2013.

Adoptée

VARIA

13-10-191

CONCOURS – OFFRE D'EMPLOI – INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité, de reporter l'embauche de l'inspecteur municipal, après les élections municipales du 3 novembre prochain, et qu'une lettre soit adressée aux candidats les informant dudit report.

Adoptée

13-10-192

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il a été proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée, il est 20 h 25.

Adoptée

*Roger Lapointe,
Maire*

*Manon Lambert,
Directrice générale*